

alimentent les cliniques rurales. Des conférences publiques, des projections cinématographiques et des brochures servent à éveiller l'intérêt public. Des infirmières de district spécialement expérimentées en matière d'obstétrique et de puériculture résident à demeure dans les districts éloignés.

Sous les dispositions de la loi des hôpitaux de municipalités, un hôpital peut être construit pour les besoins d'un district après un vote favorable de la population de ce district; les malades y sont reçus moyennant \$1.00 par jour; ces hôpitaux coûtent aux contribuables environ 3c. par acre. Il existe maintenant 15 de ces hôpitaux dans l'Alberta.

Dans les grandes villes on trouve des cliniques gratuites à l'usage des vénériens; le traitement de ces maladies donne d'excellents résultats; on s'occupe également de l'éducation du public au moyen de conférences et par le cinéma. Tous les pensionnaires et internés des institutions publiques sont examinés à cet égard et tous les vénériens sont soignés.

Voir les tableaux 1 et 2 de ce chapitre pour la statistique des hôpitaux, des asiles d'aliénés et institutions similaires.

9.—Colombie Britannique.

Le Bureau d'Hygiène, qui est l'un des organismes de la Secrétairerie provinciale, est chargé de l'application des lois sur l'hygiène publique dans cette province. Il se compose des divisions suivantes: salubrité, cliniques antivénériennes, laboratoires, tuberculose, maladies contagieuses et soins aux malades. Tout récemment, la section de la salubrité a fait de sérieux efforts pour la prévention des maladies contagieuses apportées par les automobilistes étrangers ou par les gens qui établissent des campements le long du littoral. Outre l'analyse des spécimens qui leur sont confiés, les laboratoires procèdent annuellement à la distribution de différents vaccins et antitoxines. La division de la tuberculose possède actuellement un spécialiste en matière de diagnostics; elle a fait l'acquisition d'une machine à rayons X transportable. Les divisions des épidémies et des soins aux malades ont de vastes attributions, notamment le service des infirmières, le bien-être de l'enfance, l'inspection médicale et les cliniques dentaires.

Le Bureau d'Hygiène collige et publie annuellement dans son rapport les statistiques vitales de la province.

Le tableau 8 contient un résumé des statistiques hospitalières les plus importantes de l'année 1924, pour les hôpitaux et les sanatoria et pour 1925 en ce qui concerne les asiles d'aliénés. On ne possède maintenant nulles données relatives aux refuges et orphelinats, si ce n'est celles de la maison de correction pour garçons, laquelle au 31 mars 1924 était habitée par 127 pensionnaires, le plus grand nombre de ces enfants étant coupables de vols ou incorrigibles.

En 1924, les trois hôpitaux où l'on soigne les maladies mentales avaient ensemble une moyenne de 1,823 internés par jour, chacun d'eux ayant coûté \$291.26 par an ou \$0.80 par jour. Contrairement à ce qui se passe dans les autres provinces, où les aliénés se partagent à peu près également entre les deux sexes, les institutions de la Colombie Britannique contenaient, au 31 mars 1925, 1,323 hommes et 561 femmes. Cette disproportion est beaucoup plus forte que celle existant entre les deux sexes dans la population de cette province. De plus, une classification des internés selon leur pays de naissance démontre que 33.6 p.c. étaient nés au Canada, 38.8 p.c. dans les autres parties de l'empire britannique, 4.3 p.c. dans les pays d'Orient et 23.2 p.c. ailleurs. Le pourcentage des aliénés nés dans l'empire britannique (ailleurs qu'au Canada) est remarquablement élevé.